

- 9 JUIL. 2026

République Française
Département : LOT
Arrondissement : Figeac
SAINT-LAURENT-LES-TOURS

Date de transmission de l'acte: 03/07/2026
Date de réception de l'AR: 03/07/2026
046-214602732-DE_2026_52-DE
A G E D I

Séance du mercredi 01 juillet 2026

Délibération N° DE_2026_52

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation : 24/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le un juillet deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie), sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES.

Présents : Stéphanie ROUSSIES, Géraldine ARNOULD, Alain BOURDET, Nathalie BRUNET, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Joëlle SABATIE, Didier GAYA, Michel ARNAUDET, Hélène DUTHEIL, Jean-François GUERRAND, Stéphane DEVEZ, Sylvain SOULADIE, Sandie CASSAN, Florian LAFLORENCIE

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michel ARNAUDET est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DELEGUEE CLECT

Mme la Maire informe l'assemblée qu'elle est la représentante de la commune désignée pour composer la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. La communauté de communes CAUVALDOR souhaite une délibération du conseil municipal pour valider cette désignation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- confirmer le nom de Mme Stéphanie ROUSSIES - Maire - comme représentante de la commune de St Laurent les Tours au sein de la CLECT de CAUVALDOR.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphanie ROUSSIES
Président de séance

Michel ARNAUDET
Secrétaire de séance